



ANDRÉ
BOULLOCHE
LYCÉE PROFESSIONNEL - UFA
Formations de l'Habitat & de l'Énergie.

BAC PRO

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (TMA)

Prépare à devenir un professionnel du secteur du bois qui intervient en atelier et sur chantier, pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...



Accès & déroulement de la formation



Le recrutement

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Il est accessible aussi par les élèves en recherche de réorientation, en fin de 2^{de} comme en 1^{ère} (dispositif SAFRAN).

Les élèves titulaires d'un CAP issu du métier du bois peuvent également préparer le Bac pro en 2 ans, à partir de la 1^{ère} Bac Pro.

Les trois années de formation sont sous statut scolaire.

Pôle de détermination en 2^{de} : les Métiers de la Menuiserie

L'élève de seconde BAC PRO TMA intègre dans une classe du pôle des « métiers du bois et de l'aluminium-verre » dans le domaine de la menuiserie.

Il ou elle a ainsi l'occasion de découvrir, comprendre, au travers d'exercices en atelier, de visites d'entreprises, par une immersion sur un chantier école, les particularités de la construction d'ouvrants ou de meubles sur deux matières : L'aluminium-verre et le bois. A l'issue de son 1^{er} stage en entreprise, il ou elle confirme son orientation initiale dans cette famille de métiers, précisément en BAC PRO TMA

Les temps de formation :



La formation hebdomadaire comprend en moyenne (sur 3 ans)

- 16h d'enseignement professionnel
 - 14h d'enseignement général
- L'acquisition des compétences en milieu professionnel*
- 22 semaines de stage en entreprise avec tuteur sur 6 périodes de 3 à 4 semaines.

L'obtention du BEP TMA est prévu en cours de formation, en 1^{ère} Bac Pro (fin de la 2^{ème} année).

32 Rue du Plessis, 44606 Saint-Nazaire
02 40 22 38 50
www.bouloche.paysdelaloire.e-lyco.fr



LE MÉTIER

Les BAC PRO TMA s'insèrent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif.

Le "Technicien menuisier-agenceur" participe, dans le cadre de l'entreprise, à la fonction réalisation des ouvrages et plus particulièrement aux activités de :

- **préparer le processus de réalisation** d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise,
- **réaliser les ouvrages** selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement,
- **organiser, animer et gérer le suivi** de la réalisation d'un chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.



LE +

Les débouchés

- agenceur/euse de cuisines et salles de bains
- menuisier/ère,
- Dans les industries de l'ameublement, de la charpente, de la construction bois : technicien/ne de fabrication de mobilier et de menuiserie
- contremaître, chef d'atelier, opérateur sur machines traditionnelles dans l'industrie du placage (production de minces feuilles de bois), de scierie (production de bois sciés), l'industrie des panneaux.

Poursuites d'études

Statut scolaire ou par alternance

Poursuite d'études possible en mention complémentaire (Métiers d'Art) ou en BTS métiers du bois :

- DMA Arts de l'habitat, option décors et mobiliers ou option Restauration de mobilier
- FCIL Restauration de meubles anciens
- BTS Aménagement finition
- BTS Etude et réalisation d'agencement
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Développement et réalisation bois



DU LYCÉE ANDRÉ BOULLOCHE :

FABRIQUER UN MEUBLE PROTOTYPE.

Les élèves de 1^{ère} Bac pro TMA ont créé leur Mini Entreprise: « AVMA- Pupitre Pro ». Ils réalisent un prototype de pupitre de conférence connecté, en partenariat avec les 1^{ères} STI2D du lycée Aristide Briand.

